



# CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE CROSS-COUNTRY

**DIMANCHE 4 FÉVRIER 2018**  
COMBOURG (35)

## 1. QUALIFICATIONS

### 1.1 PAR EQUIPES

α ELITES et MASTERS HOMMES – ELITES FEMMES : chaque département a droit à un nombre d'équipes qualifiées supérieur de 8 unités à celui de ses équipes classées dans les 15 premières du Championnat de Bretagne de l'année précédente.

α MINIMES (G et F) : même principe, mais sur les 10 premières équipes du championnat de l'année précédente.

α CADETS (G et F) ET JUNIORS (G et F) : toutes les équipes classées lors des championnats départementaux sont qualifiées.

### 1.2 INDIVIDUELS

o ELITES ET MASTERS HOMMES – ESPOIRS HOMMES – MINIMES (G et F) – ELITES FEMMES (ES – SE – MA) : sont qualifiés pour les Régionaux tous les athlètes individuels ou n'appartenant pas à une équipe qualifiée et classés dans les premiers ¾ des arrivants de la course du départemental.

o CADETS (G et F) ET JUNIORS (G et F) : tous les athlètes classés des championnats départementaux sont qualifiés pour le Régional (décision de la CSO – Cf PV de CSO N° 5/2001 du 26 Juin 2001).

o QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES : **La CSO sur propositions des CSO départementales pourra prononcer quelques qualifications supplémentaires à titre individuel ou par équipes.** Cette demande est à déposer auprès de votre Président de la CSO départementale **au plus tard le mardi 16 janvier 2016 à midi.**

o Le Comité Directeur de la Ligue de juin 2016 a validé la proposition de la CSO : une participation financière de 30 euros pour toute demande de Qualification Exceptionnelle faite par les clubs. Cette demande pourrait être remboursée si l'athlète termine dans la **première moitié** des arrivants de la course et pour l'équipe si elle est **qualifiable pour les Pré France.**

Elles seront étudiées en CSO LBA le 16 janvier

2018. Cependant, aucune demande ne sera étudiée si l'athlète n'a pas atteint dans l'une des deux précédentes saisons la ½ finale des France de Cross à titre individuel ou le niveau N4 au classement FFA.

### 1.3 RÈGLES DE CALCUL DE LA QUALIFICATION DES EQUIPES

Le calcul des points pour la QUALIFICATION des équipes à l'issue des championnats départementaux, se fait au niveau départemental comme au niveau régional, sur le nombre total des membres d'une équipe classée, à savoir 4 athlètes, quelle que soit la catégorie, le classement d'une équipe 2 commençant après le passage de 2 autres athlètes.

### 1.4 MUTÉS ET ETRANGERS

Pour la participation des athlètes « Nouveaux Arrivants » et « Etrangers » aux **compétitions par équipes**, se reporter au Livret des Règlements des Compétitions Nationales page 20.

Extrait de l'article 306.5 Règlements Techniques des épreuves.

Le nombre d'athlètes mutés **ou étrangers en application des dispositions** de l'article 3.3.1 des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à : 1 pour toutes les catégories

### 1.5 QUALIFICATIONS MAXIMUM DANS UNE COURSE

► **Un club pourra qualifier au maximum 2 équipes.**

► CAS PARTICULIER : au cas où un club a une (ou deux) équipe (s) qualifiée (s) + X individuels permettant de présenter une deuxième (voire une troisième) équipe non qualifiée sur le terrain à l'issue des Départementaux (4 athlètes minimum), ce club sera autorisé à présenter au Régional cette 2ème ou 3ème équipe mais sans aucune possibilité de remplacer tout athlète indisponible pour quelque motif que ce soit.

## 1.6 TABLEAU DE QUALIFICATION DES EQUIPES

Département	MIF	ELITE F	MAH	MIM	ELITE H
22	11	10	10	9	12
29	12	12	12	12	11
35	9	15	15	10	12
56	10	10	10	11	12
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>42</b>	<b>47</b>

### 1.7 REMARQUES :

Vous trouverez dans ce bulletin un modèle de modification d'équipe à utiliser le jour du Régional. Ces modifications d'équipes devront se faire au stand prévu à cet effet près de la distribution des dossards et devront être transmis au plus tard 30 minutes avant le départ de la course.

Les résultats seront affichés le plus rapidement possible à l'issue de chaque course. Les clubs auront alors 30' pour poser réclamation sur ces résultats s'il y a lieu. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera étudiée par le juge arbitre général de la compétition.

### 1.8 DEMANDES DE REPECHAGE POUR LES ½ FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Cette demande est à déposer auprès du Président de la CSO – LBA le jour du Championnat Régional à COMBOURG avant 17 h 00, accompagnée du chèque de 30 euros.

Le Comité Directeur de la Ligue de juin 2016 a validé la proposition de la CSO : une participation financière de 30 euros pour toute demande de Qualification Exceptionnelle faite par les clubs. Cette demande pourrait être remboursée si l'athlète obtient sa qualification individuelle pour les Championnats de France. En cas de non qualification aux Championnats de France ou de refus de la demande de la qualification exceptionnelle, le chèque sera encaissé.

Elle sera étudiée par le Président de la CSO et le CMI : Pierre FRITEYRE. Cependant, aucune demande ne sera étudiée si l'athlète n'a pas atteint dans l'une des deux précédentes saisons la finale des France de Cross à titre individuel ou le niveau N3 au classement FFA.

**Aucune demande de qualification par équipe ne sera acceptée, exceptée pour les catégories Cadets ou Juniors (décision fédérale).**

### 1.9 MODALITES D'ENGAGEMENT POUR LES REGIONAUX

# Le soir des départementaux chaque club pourra retirer au secrétariat de son championnat départemental **la liste récapitulative de ses qualifiés, individuels et par équipe, les listes des qualifiés sera aussi mise en ligne sur le site de la Ligue.** Les confirmations d'engagements sont à faire uniquement **sur le site de la Ligue** (même procédure que pour les Championnats de France) **dans la rubrique "engagés" au plus tard le 26 janvier.**

# ATTENTION : au cas où un club aurait plus d'une équipe qualifiée dans une même course, et les clubs n'étant plus obligés de donner la composition de leur (s) équipe (s) avant le début du championnat, tous les qualifiés d'une même course et d'un même club pourront faire partie de l'équipe première du club qualifiable pour la demi-finale .

# Pour les courses communes à plusieurs catégories, il sera remis, pour certaines catégories, un dossard supplémentaire mentionnant la catégorie de l'athlète. **Ce dossard devra être obligatoirement porté dans le dos de l'athlète.**

# **La distribution des dossards sera réalisée dans la salle omnisport.**

**Elle sera individuelle pour toutes les catégories. Il faut prévoir 4 épingles et 8 épingles pour les ESH - ESF et MAF.**

**Se munir de sa licence 2018 et d'une pièce d'identité.**

Pour la 3ème année, la CRJ et la CSO propose d'ajouter un Inter Départemental cross pour les benjamines et benjamins.

Récompenses aux 3 premières équipes classées sur chaque course.

## 2. LES HORAIRES ET DISTANCES:

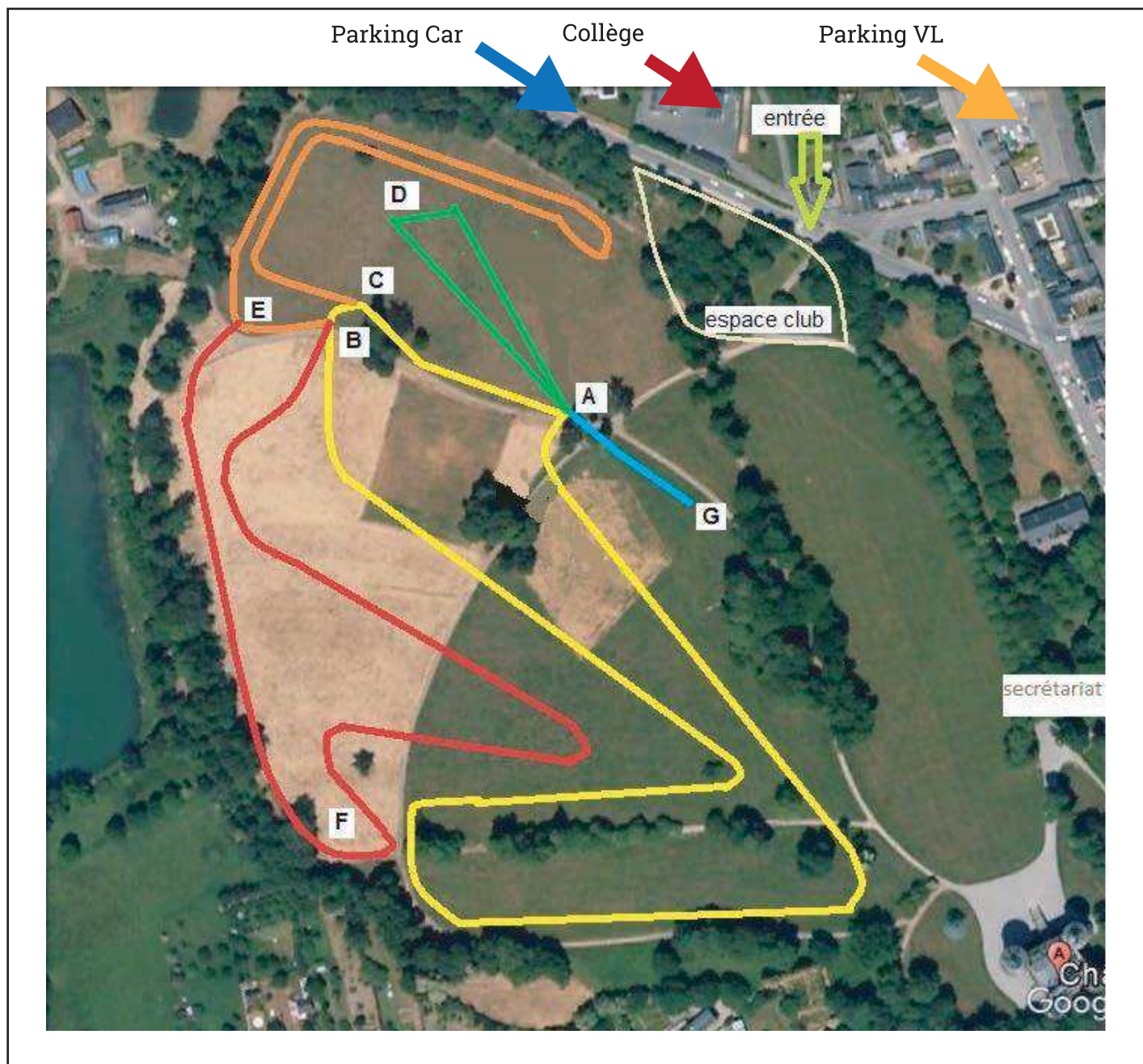
Horaires	Courses	Distances	Détail des boucles
10 H 30	Masters 2 et +	6090 m	LD + 2 MB + 1 GB + LA
11 H 15	Minimes Filles	2910 m	LD + 1 PB + 1 MB + LA
11 H 35	Minimes Garçons	3470 m	LD + 2 MB + LA
12 H 00	Inter Comités Benjamines	2350 m	LD + 2 PB + LA
12 H 15	Inter Comités Benjamins	2350 m	LD + 2 PB + LA
12 H 30	Cadettes	3470 m	LD + 2 MB + LA
12 H 55	Cadets	4530 m	LD + 1 PB + 2 MB + LA
13 H 20	Juniors Femmes	4530 m	LD + 1 PB + 2 MB + LA
13 H 50	Masters Hommes	9150 m	LD + 1 PB + 3 GB + LA
14 H 40	Juniors hommes	6530 m	LD + 1 PB + 2 GB + LA
15 H 15	Elite femmes	7090 m	LD + 1 MB + 2 GB + LA
15 H 55	Elite hommes	9150 m	LD + 1 PB + 3 GB + LA



## 3. LE PARCOURS

### 1. LE PARCOURS:

Il est entièrement dessiné dans le parc tout en herbe du chateau de Combourg. Quelques petites côtes sont placées sur les moyenne (jaune et orange) et grande boucle (jaune, orange et rouge). Le départ (DA en vert) est en faux plat montant. L'arrivée (AG en bleu) est très courte et plane.



Boucles et distances		
départ	D A	150m
Petite Boucle	A B C A	1060m
Moyenne Boucle	A B E C A	1620m
Grande Boucle	A B F E C A	2620m
Arrivée	A G	80m

## **2. PARKINGS**

- Cars sur l'avenue longeant l'entrée
- Voitures et minibus : parking de la ville et d'une entreprise.

## **3. DISTRIBUTION DES DOSSARDS**

- Salle dans le collège situé à 50m de l'entrée du parc

## **4. SECRÉTARIAT**

- Gite du château à 100m de l'arrivée.

## **5. ACCUEIL ET RÉUNION DE JURY:**

- Salle dans le collège situé à 50m de l'entrée du parc

## **6. SALLE DE CONVIVIALITÉ**

- Salle dans le collège situé à 50m de l'entrée du parc

## **7. CONTRÔLE ANTI DOPAGE**

- Collège

## **8. OSSATURE DU JURY**

sur le site de la Ligue après la réunion de la CSO d'octobre.

Se munir de la tenue « Officiel LBA » pour ceux qui en sont dotés. Présence obligatoire à la réunion de jury.